



J17-GESTION DES CONTRÔLES ET CONTENTIEUX DOUANIERS

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Collaborateurs ou Responsables de services Douane, Logistique, Import, Export, Direction Administrative et Financière, Service Juridique et Fiscal, etc.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- identifier les différents interlocuteurs liés aux contrôles et contentieux douaniers ;
- connaître le contexte légal des contrôles et contentieux ;
- analyser les éléments à risques dans l'entreprise ;
- mettre en place des actions préventives et correctives dans l'entreprise.



Description

I. LE CODE DES DOUANES DE L'UNION (CDU)

- Le cadre juridique du CDU et ses actes et les articles sur les contrôles

II. LES ACTEURS DU CONTROLE

- L'union européenne – fiscalité et union douanière avec L'OLAF, le SNDJ, l'importateur, l'exportateur, le représentant en douane enregistré
- La douane française : La structure de la DG et ses missions
- La coopération douane internationale

III. LE ROLE DU DÉCLARANT

- Les responsabilités : l'auteur et la sous-traitance
- Le déclarant et le représentant en douane enregistré
- La procuration et le pouvoir, le mandat

IV. LE CONTRÔLE DOUANIER DANS L'ENTREPRISE

- Cadre général d'un contentieux et contexte de travail
- Les sources légales (en références à la charte des contrôles)
- Les risques et leur anticipation contractuelle géré par l'opérateur

V. LES ENJEUX DES CONTRATS COMMERCIAUX





- Panorama des réglementations à appliquer sur les produits pour limiter les risques d'entreprise La gestion des risques et principaux leviers d'actions
- La veille réglementaire,
- Les notions d'articles sur les clauses juridiques du contrat d'achat
- La maîtrise des réglementations applicables aux diverses opérations :
- Objet des contrôles douaniers : Espèce - Valeur - Origine - sureté et sécurité des échanges - les normes de conformité des produits, le contrôle documentaire
- L'archivage sécurisé des documents

VI. LES DIFFÉRENTS CONTRÔLES

- Ex Ante : à l'arrivée et ou au départ des marchandises
- Ex Post : les 2 niveaux de contrôle
- La matérialisation du contrôle : les PV
- Les différents procès-verbaux, leur contenu, la relecture
- Le droit d'être entendu, le droit à l'erreur
- Prescription et délais - Les avis de mise en recouvrement (AMR)

VII. LES DISPOSITIONS DU CODE DES DOUANES NATIONAL

- Les dispositions répressives
- Les contraventions et les délits

Prérequis

Aucun prérequis.

Préconisations : Avoir suivi les modules d'Initiation aux techniques douanières et/ou Approfondissement des techniques douanières.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.



Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite)



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.